



1950-2025

L'Express de Laurier

NOVEMBRE/DÉCEMBRE 2025

Volume 2 | N°1

Dossier spécial LA GESTION DE L'EAU POTABLE

À lire aux pages 3 et 7

Pour ne rien manquer de l'actualité à Laurier-Station

LE MOT DU MAIRE.....	3	HORAIRES DES FÊTES.....	6	PANIERS DE NOËL.....	11
CONSEIL EN BREF.....	4	L'EAU POTABLE.....	7	LOISIRS ET CULTURE.....	12
CITOYENS INFORMÉS.....	4	BABILLARD.....	10	ACTIVITÉS AQUATIQUES.....	14

Date de tombée pour l'édition du mois de janvier : **26 décembre**
Direction des communications | 418 728-3852 poste 206
Écrire à : communication@laurierstation.ca

 Laurier-Station
une ville à la campagne

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL À VENIR

Lundis 8 et 15 (budget) décembre et 12 janvier

BUREAU MUNICIPAL FERMÉ

Du 20 décembre au 4 janvier



Coordonnées de la Municipalité

laurierstation.ca Aussi simple que ça!



Municipalité de Laurier-Station

355, rue Saint-Joseph, Laurier-Station, QC G0S 1N0

Tél. : 418 728-3852

info@laurierstation.ca

Heures d'ouverture

Lundi au jeudi : 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30

Vendredi : 8 h 30 à 12 h

Garage municipal

128, rue de la Chapelle, Laurier-Station



Laurier-Station

une ville à la campagne

Complexe Récréatif (piscine et gymnase)

136, rue Bergeron, Laurier-Station, QC G0S 1N0

Tél. : 418 728-2725

loisirs@laurierstation.ca

Heures d'ouverture

Lundi au vendredi : 8 h à 21 h 30

Samedi et dimanche : 8 h à 17 h

Salle La Chapelle

364, rue Saint-Joseph, Laurier-Station

Pour joindre notre équipe

ADMINISTRATION : 418 728-3852

Direction générale (intérim) : Mme Claudine Fontaine | poste 204 | dg@laurierstation.ca

Direction générale adjointe : M. Stéphane Dion | poste 202 | dga@laurierstation.ca

Évaluation, taxes, services municipaux : Mme Nicole Roussin | poste 200 | administration@laurierstation.ca

Urbanisme, aménagement et permis : Mme Claudine Fontaine | poste 204 | urbanisme@laurierstation.ca

Gestion financière : Mme Michèle Nolet | poste 203 | comptabilite@laurierstation.ca

Travaux publics : M. Stéphane Milot | poste 205 | travauxpublics@laurierstation.ca

Loisirs : M. Éric Vachon | 418 728-2725 poste 101 | directionloisirs@laurierstation.ca

Communications : Mme Karine Tessier | poste 206 | communication@laurierstation.ca

Sécurité incendie : M. Patrick Rousseau | 418 728-4553 | incendie@laurierstation.ca

Bibliothèque : Mme Nancy Dubois | 418 728-5939 | bibliotheque@laurierstation.ca

CONSEIL MUNICIPAL

Mairesse : Mme Huguette Charest | maire@laurierstation.ca

Conseiller, siège 1 et maire suppléant : M. William Arsenault | william.arsenault@laurierstation.ca

Conseillère, siège 2 : Mme Jessika Daigle | jessika.daigle@laurierstation.ca

Conseillère, siège 3 : Mme Suzanne Croteau | suzanne.croteau@laurierstation.ca

Conseiller, siège 4 : M. Marc Legros | marc.legros@laurierstation.ca

Conseiller, siège 5 : M. Ghislain Beaulieu | ghislain.beaulieu@laurierstation.ca

Conseiller, siège 6 : M. Denis Pérusse | denis.perusse@laurierstation.ca

Mot du maire



L'EAU

un service essentiel au cœur de nos priorités



Au cours des derniers mois, plusieurs citoyens nous ont fait part de leurs préoccupations concernant la qualité et la fiabilité de l'approvisionnement en eau à Laurier-Station. Ces préoccupations sont tout à fait légitimes : l'eau est une ressource essentielle, et son accès en tout temps, dans les meilleures conditions possibles, demeure une priorité pour votre conseil municipal.

Pour notre municipalité, la gestion de l'eau potable et des eaux usées est assurée par la Régie intermunicipale d'aqueduc et d'égouts de Lotbinière Centre (RIAELC), qui alimente les municipalités de Laurier-Station et Saint-Flavien. Ensemble, nous travaillons depuis plusieurs années à moderniser nos installations et à assurer un service fiable et conforme aux exigences environnementales.

Au cours des deux dernières années, d'importants investissements — de plusieurs millions de dollars — ont été réalisés pour améliorer le traitement des eaux usées et répondre aux nouvelles normes du ministère de l'Environnement. Ces travaux, déjà bien avancés, devraient être complétés d'ici l'été prochain.

Concernant l'eau potable, notre approvisionnement est suffisant. Toutefois, puisque celui-ci provient de puits de surface, un traitement plus rigoureux est nécessaire afin d'en assurer la qualité. Les avis d'ébullition émis récemment ne sont pas liés à un manque d'eau, mais découlent plutôt de travaux effectués sur le réseau : réfection de la rue Beaudry, prolongement des rues Demers et Trépanier, ainsi que deux bris survenus sur la rue Principale, à Saint-Flavien. Ces interventions, bien qu'occasionnellement contraignantes, sont essentielles pour améliorer nos infrastructures et prévenir de futurs problèmes.

Il est important de rappeler que plusieurs infrastructures datent des années 70. Après plus de 50 ans, les risques de bris augmentent naturellement. C'est pourquoi votre conseil municipal a mandaté des spécialistes afin d'identifier les secteurs prioritaires où des travaux doivent être réalisés.

Chaque année, la RIAELC met en place un plan d'intervention qui cible les secteurs à corriger selon l'état du réseau et les programmes de subvention disponibles. Ce travail patient et structuré se poursuit, avec pour objectif d'offrir aux citoyens une eau potable de qualité, de manière constante et durable.

Je tiens à vous assurer que la Municipalité demeure pleinement mobilisée et proactive dans ce dossier. Au cours de la prochaine année, Laurier-Station assumera un rôle encore plus engagé au sein de la Régie : en tant que maire, j'y occuperai la présidence, appuyée par deux membres du conseil, Mme Suzanne Croteau et M. Denis Pérusse. Ensemble, nous veillerons à représenter les intérêts de notre communauté et à faire avancer les projets essentiels liés à la gestion de l'eau et des eaux usées.

L'eau est à la base même de notre qualité de vie — et c'est ensemble, avec rigueur, transparence et responsabilité, que nous continuerons d'en assurer une gestion exemplaire.

Huguette Charest, *Maire*
[maire@laurierstation.ca](mailto:mairie@laurierstation.ca)

À lire aussi en page 7 : 18 questions et réponses pour comprendre la gestion de l'eau à Laurier-Station



LE CONSEIL EN BREF

Séance ordinaire du lundi 17 novembre 2025

- 1. Bureau municipal** — Les membres du Conseil ont autorisé l'acquisition de l'immeuble situé au 355, rue Saint-Joseph, où sont déjà relocalisés les bureaux de la Municipalité. Après analyse, il a été décidé qu'il était plus avantageux pour la Municipalité de devenir propriétaire de l'immeuble au coût de 500 000 \$ plutôt que de rester locataire jusqu'à la fin de la construction du nouveau complexe municipal. La Municipalité utilisera le produit de la vente de l'ancien garage municipal, situé sur la rue du Parc, pour payer cette acquisition. Une fois le nouvel hôtel de ville construit, la Municipalité pourra revendre cet immeuble commercial pour récupérer la somme investie.
- 2. Complexe Récréatif** — La Municipalité a octroyé un mandat à la firme L&M Design au montant maximum de 30 800,00 \$ pour la conception de plan de rénovation intérieure d'une partie du Complexe Récréatif. L'objectif des membres du Conseil est de procéder au cours des prochaines années au réaménagement du gymnase, du second étage, des vestiaires et de l'accès à la piscine pour les spectateurs, afin de mieux répondre aux besoins des utilisateurs et des visiteurs en offrant un environnement plus moderne et convivial.
- 3. Budget incendie 2026** — Les membres du Conseil ont adopté les prévisions budgétaires du service incendie en commun pour l'année 2026. Rappelons que Laurier-Station est la municipalité mandatée pour offrir le service de protection incendie pour les municipalités voisines de Saint-Flavien et Issoudun. Le budget adopté prévoit notamment des augmentations salariales pour les activités de formation et de prévention réalisées par les pompiers, ainsi qu'une hausse du budget pour le renouvellement d'équipement. Grâce à une affectation de surplus accumulé du service, le budget d'un montant total de 341 678 \$ prévoit un gel des quotes-parts des trois municipalités grâce à l'affectation de surplus accumulés du service incendie en commun.
- 4. Nominations** — Lors de cette première séance ordinaire du Conseil suivant les élections municipales, les élus ont procédé à quelques nominations. Ainsi, le conseiller municipal, monsieur William Arsenault, a été reconduit dans ses fonctions de maire suppléant. Par ailleurs, les membres du Conseil ont nommé leurs représentants au conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'aqueduc et d'égout de Lotbinière-Centre, soit le maire, madame Huguette Charest et les conseillers, madame Suzanne Croteau et monsieur Denis Pérusse. De plus, la Municipalité a également adopté le calendrier des séances ordinaires du Conseil pour l'année 2026.
- 5. Aides financières** — Les membres du Conseil ont accordé des aides financières à différents organismes locaux. Une somme de 200 \$ a été octroyée à l'organisation Les Chevaliers de Colomb de Lotbinière-Centre dans le cadre de l'édition 2025 de la Guignolée, qui aura lieu le 30 novembre prochain, à l'intersection du boulevard Laurier et de la rue Saint-Joseph. Aussi, un montant de 540 \$ a été versé au Club Lions Laurier Saint-Flavien dans le cadre du souper-bénéfice annuel 2025. Par ailleurs, une contribution de 500 \$ a été autorisée à l'organisme Aide alimentaire Lotbinière dans le cadre de sa campagne des paniers de Noël 2025, ainsi qu'une contribution de 200 \$ à Opération Nez rouge Lotbinière dans le cadre de sa campagne de financement 2025.



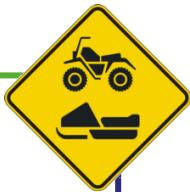
La neige est arrivée et les déneigeuses reprendront du service!

Il est **interdit de stationner** sur les voies publiques de la Municipalité **entre 23 h et 7 h, du 15 novembre au 1er avril** de l'année suivante.

Tout agent de la paix ou fonctionnaire désigné est autorisé à faire enlever ou à déplacer tout véhicule stationné à un endroit où il nuit aux travaux de voirie, à l'enlèvement et au déblaiement de la neige. Il est autorisé à remorquer ou à faire remorquer ainsi qu'à remiser ce véhicule ailleurs, notamment à un garage, aux frais du propriétaire, qui ne peut en recouvrer la possession que sur le paiement des frais réels de remorquage et de remisage le tout, en sus des amendes prévues au règlement *RHSPPP 05-25*.

L'interdiction ne s'applique toutefois pas entre le 23 décembre et le 3 janvier **sauf si des précipitations ou des averses de neige surviennent** durant cette période.

Référence : *Règlement n° 05-25, articles 6.5.6 et 6.7.1*



Circulation de véhicules hors-route sur le territoire

En septembre 2024, les membres du conseil ont adopté un règlement permettant la circulation des motoneiges et des véhicules tout-terrain sur certains chemins municipaux.

- ♦ Il est permis de circuler en motoneige ou en véhicule tout-terrain sur les chemins publics ou parties de chemins publics **identifiés**;
- ♦ L'autorisation de circuler est accordée aux endroits prévus par la présence de **signalisation routière appropriée**;
- ♦ L'autorisation de circuler aux véhicules hors route visés, sur les lieux ciblés, est valide que **pour la période déterminée**.

Véhicules tout-terrain (VTT)



1er décembre au 30 avril

- ⇒ **Rue Lemay** (entre la rue Olivier et le champ agricole), sur environ 180 mètres
- ⇒ **Rue St-André** (entre la rue Beaudry et la limite municipale), sur environ 275 mètres



1er janvier au 31 décembre

- ⇒ **Rue de la Seigneurie** (entre le civique # 140 et la limite municipale avec Saint-Flavien), sur environ 675 mètres
- ⇒ **Rue Olivier** (entre la rue Lemay et le stationnement) sur environ 1 525 mètres

Motoneiges



1er décembre au 30 avril

- * **Rue Lemay** (entre la rue Olivier et le champ agricole), sur environ 180 mètres
- * **Rue de la Seigneurie** (entre le civique # 140 et la limite municipale avec Saint-Flavien), sur environ 675 mètres



Référence : Règlement n° 13-24

Horaires des Fêtes

Collectes et cie!

Collectes des matières résiduelles

Le **calendrier des collectes 2026** est en ligne! Vous pouvez dès maintenant le télécharger. La MRC de Lotbinière, responsable des collectes sur notre territoire, vous l'acheminera aussi par la poste dès que possible.



Comme pour bien des services, l'horaire des collectes sera modifiés durant la période des Fêtes.



HORAIRE DU 21 DÉCEMBRE AU 3 JANVIER :

Collecte des déchets : mardi 23 décembre



Collecte des matières recyclables : mardi 30 décembre



On vous rappelle aussi que les collectes hebdomadaires du **bac brun** sont suspendues pour les mois de décembre à mars inclusivement. Des collectes hivernales auront lieu à raison d'une par mois durant cette période:

→ 18 décembre - 22 janvier - 19 février - 19 mars

Ligne info-collectes :

La MRC de Lotbinière a mis en place un service info-collectes pour répondre aux questions des citoyens concernant les collectes régulières, pour le signalement de bacs non-vidés ou **l'acquisition de bacs**.

Par téléphone:

367 447-0311 (8 h 30 à 16 h 30)

Par courriel :

infocollectes@mrclotbiniere.org

Services en ligne :

[Formulaire de requête](#)



La ressourcerie de Lotbinière

HORAIRE DU 21 DÉCEMBRE AU 3 JANVIER :

Les lundis, mardis et samedis : 9 h 30 à 17 h

Les mercredis : 9 h 30 à 15 h

Les dimanches, jeudis et vendredis : Fermée



248, rue du Parc, Laurier-Station—418 728-1900

Messes des Fêtes

HORAIRE DES CÉLÉBRATIONS DE NOËL 2025 :

Mercredi 24 décembre :

16h00 : St-Agapit et St-Flavien

19h00 : St-Antoine

20h00 : Ste-Agathe et St-Gilles

Jeudi 25 décembre :

10h00 : St-Apollinaire et St-Janvier de Joly

HORAIRE DES CÉLÉBRATIONS DU JOUR DE L'AN 2026 :

Mercredi 31 décembre :

16h00 : St-Octave de Dosquet

19h00 : St-Agapit

Jeudi 1er janvier 2026 :

9h00 : St-Flavien

10h30 : St-Gilles

11h00 : St-Antoine



Dossier spécial

L'EAU POTABLE À LAURIER-STATION

18

questions et réponses pour comprendre la gestion de l'eau



Le réseau d'aqueduc

1. Qui administre le réseau d'aqueduc et l'approvisionnement en eau potable à Laurier-Station?

La Régie intermunicipale d'aqueduc et d'égout de Lotbinière-Centre (RIAELC) traite et alimente en eau potable les municipalités de Laurier-Station et Saint-Flavien. La RIAELC est une organisation municipale à but non lucratif créée en 1981 afin de gérer et prendre en charge les réseaux d'aqueduc et d'eaux usées des deux municipalités.

2. Qui administre la Régie intermunicipale d'aqueduc et d'égout de Lotbinière-Centre (RIAELC)?

La RIAELC est un organisme distinct qui est administré par un conseil d'administration, composé de six membres, soit trois représentants de chacune des deux municipalités. Comme pour les séances du conseil d'une municipalité, le conseil d'administration de la RIAELC se réunit une fois par mois et les séances sont publiques.

Les avis d'ébullition



3. Pourquoi la Municipalité de Laurier-Station doit-elle émettre des avis d'ébullition?

Un avis d'ébullition d'eau est diffusé lorsque l'eau est non potable ou qu'un événement, par exemple des travaux ou un bris du réseau, pourrait avoir affecté la qualité de l'eau.

Généralement, un avis d'ébullition est émis à titre préventif. Malgré tout, la Municipalité a la responsabilité d'aviser les citoyens lorsque nécessaire.

4. Qui décide si un avis d'ébullition doit être lancé?

La Régie intermunicipale d'aqueduc et d'égout de Lotbinière-Centre (RIAELC) est mandatée pour gérer le réseau d'aqueduc des municipalités de Laurier-Station et Saint-Flavien. Elle a la responsabilité de décider si un avis d'ébullition doit être diffusé.

La RIAELC informe dans ce cas les municipalités de Laurier-Station et Saint-Flavien, qui elles, émettent un avis d'ébullition à leurs citoyens.

5. Pourquoi tout le territoire est-il visé par certains avis d'ébullition?

L'endroit où survient l'événement nécessitant un avis d'ébullition détermine le territoire et donc les citoyens qui seront visés par celui-ci.

À titre d'exemple, étant donné que l'usine de traitement d'eau potable est située en amont à Saint-Flavien, si un bris survient sur la conduite du rang Saint-Joseph sur le territoire de Saint-Flavien, il est possible que cet événement occasionne un avis d'ébullition pour l'ensemble des citoyens de Laurier-Station puisque la configuration actuelle du réseau ne permet pas d'isoler un secteur.

En revanche, si un événement nécessitant un avis d'ébullition survient dans une rue secondaire sur le territoire de Laurier-Station, normalement, la configuration du réseau permet d'isoler le secteur visé en fermant les valves nécessaires.

6. Pourquoi plusieurs avis d'ébullition ont-ils été émis récemment?

Différents événements (bris, travaux) peuvent survenir dans un court délai et nécessiter un avis d'ébullition. La Municipalité ne peut décider de ne pas diffuser un avis d'ébullition pour la simple raison qu'un avis a été émis récemment.

7. Quelle est la durée d'un avis d'ébullition?

Il faut prévoir un délai d'environ 7 à 10 jours pour la réception des résultats des tests d'eau. Si les résultats démontrent que l'eau est bonne à la consommation, l'avis d'ébullition est alors levé.



Suite aux pages 8 et 9

Dossier spécial

8. Que faut-il faire lors d'un avis d'ébullition?

Vous devez faire bouillir l'eau (100 °C) pendant 1 minute (il est inutile de faire bouillir l'eau plus longtemps). Il faut ensuite la laisser refroidir et l'entreposer dans un contenant propre et hermétique. Conservation : 3 jours au réfrigérateur ou 1 jour à la température de la pièce.

Vous devez faire bouillir l'eau lorsque vous :

- Préparez des boissons : jus, thé, café, lait maternisé et aliments pour bébés
- Lavez des légumes et des fruits qui seront mangés crus
- Préparez des aliments sans cuisson prolongée : soupes en conserve, « jello », etc.
- Préparez des glaçons
- Brossez vos dents et rincez votre bouche
- Abreuvez les animaux de compagnie

Un avis d'ébullition est toujours valable jusqu'à l'avis de sa levée.

Le rôle de la Municipalité



9. Que fait la Municipalité lorsque la RIAELC l'informe qu'un avis d'ébullition doit être diffusé?

La Municipalité dispose de plusieurs moyens pour aviser ses citoyens de situations tel un avis d'ébullition :

- Une **alerte est diffusée** soit par un appel téléphonique, un message texte ou un courriel à tous les citoyens concernés par l'avis d'ébullition et inscrits au système d'alertes citoyennes
- Une alerte est ajoutée sur la **page d'accueil du site web**
- La **rubrique Avis d'ébullition en vigueur**, de la section Info-travaux du site web, est mise à jour avec toutes les informations en lien avec la situation et atteignable en cliquant sur le lien de l'alerte en page d'accueil
- Une publication est épingle à la une de la **page Facebook** de la Municipalité et mise à jour en fonction de l'état de la situation (lorsque tout le territoire est touché)
- L'**écran numérique** devant La Chapelle indique l'état de la situation (lorsque tout le territoire est touché)

Les **citoyens doivent s'inscrire** au système d'alertes citoyennes.

10. Que fait la Municipalité pour aider les clientèles vulnérables et les commerces lors des avis d'ébullition?

Les clientèles vulnérables (résidences pour aînés, garderies, écoles, CLSC...) sont contactées en priorité et directement par des représentants de la Municipalité.



La Municipalité s'assure régulièrement que tous les commerces, qui offrent des breuvages à base d'eau ou des mets préparés, sont inscrits au système d'alertes citoyennes et reçoivent les alertes.

11. Est-ce que la Municipalité peut prévoir les avis d'ébullition?

Il est impossible pour la Municipalité, tout comme pour la RIALEC, de prévoir les avis d'ébullition à la suite d'une situation imprévue telle qu'un bris sur le réseau d'aqueduc.

La Municipalité peut planifier un avis d'ébullition nécessaire dans le cadre de travaux prévus. Dans ce cas, les citoyens concernés sont informés à l'avance via différents canaux de communication officiels de la Municipalité (système d'alertes citoyennes et site web).

Les **citoyens doivent s'inscrire** au système d'alertes citoyennes.

Alertes citoyennes

Si vous n'avez pas été avisés lors des récents avis d'ébullition, inscrivez-vous au système d'alertes dès maintenant.

Nous pourrons vous contacter soit par téléphone, message texte ou courriel en cas de :

- Mesures d'urgence lors de catastrophe;
- Situations de sécurité civile, avis d'évacuation;
- Réparations ou de bris majeurs (**bris d'aqueduc, avis d'ébullition, fermetures de route, etc.**).



portail-laurier-station.somum.com



12. Est-ce que la Municipalité offre de l'eau embouteillée lors des avis d'ébullition?

La Municipalité n'offre pas d'eau embouteillée lors d'un avis d'ébullition préventif étant donné qu'il est possible de consommer l'eau du réseau d'aqueduc après l'avoir fait bouillir.



13. Est-ce que la Municipalité peut offrir un crédit aux citoyens en raison de plusieurs avis d'ébullition?

Non. Le coût de production et de distribution de l'eau potable du réseau d'aqueduc est réparti selon le règlement de taxation en vigueur. Un avis d'ébullition ne génère pas d'économie pour la Municipalité. Au contraire, une telle situation occasionne généralement des coûts supplémentaires.

14. Est-ce que la Municipalité peut investir davantage pour améliorer l'état de son réseau d'aqueduc?

Au cours des dernières années, la Municipalité a pris la décision d'accroître significativement les investissements pour améliorer l'état des infrastructures municipales, notamment les conduites d'aqueduc sur son territoire en procédant à la réfection des rues Jean-XXIII et Beaudry. La réalisation d'autres projets d'investissement similaires est prévue au cours des prochaines années, conditionnellement à l'obtention des aides gouvernementales nécessaires.



La Municipalité investit aussi chaque année pour la mise à jour de son plan d'intervention qui permet d'avoir un portrait complet de l'état de ses réseaux en plus des réparations ponctuelles sur le réseau d'aqueduc.

Des investissements sont également réalisés par la RIAELC pour l'entretien et l'amélioration de l'usine de traitement d'eau et des conduites intermunicipales.

L'eau potable



15. Pourquoi l'eau potable peut-elle avoir une couleur jaunâtre à l'occasion?

Cette situation peut dépendre de différents facteurs, comme la source d'eau d'approvisionnement et le niveau des réserves d'eau potable disponible.

Cette situation peut également faire suite à des travaux de rinçage réalisés par la Municipalité. Dans ce cas, la Municipalité informe les citoyens à l'avance de ce possible inconvénient. Chose certaine, l'eau demeure potable malgré cette légère coloration.

16. Est-ce que les réserves d'eau sont suffisantes pour répondre à la demande?

La Régie intermunicipale d'aqueduc et d'égout de Lotbinière-Centre (RIAELC) assure une veille en continu des niveaux d'eau disponible qui peuvent varier selon différents facteurs, comme la météo et les saisons. Au besoin, la RIAELC a conclu une entente pour l'achat d'eau potable lors de situations exceptionnelles.

Le développement résidentiel

17. Est-ce qu'il y a un lien entre les projets de développement résidentiel et les avis d'ébullition?

Généralement, il n'y a pas de lien entre les avis d'ébullition et les projets de développement. Si des travaux réalisés dans le cadre d'un projet de développement nécessitent un avis d'ébullition, celui-ci sera planifié et les citoyens concernés seront informés à l'avance.

18. Est-ce que les ressources et les infrastructures en place permettent de répondre à la demande générée par les nouveaux projets de développement résidentiel?

Avant d'autoriser un projet de développement, la Municipalité s'assure de posséder les ressources pour répondre à la nouvelle demande. De plus, tout prolongement de réseaux, comme lors de l'aménagement d'une nouvelle rue, doit être autorisé au préalable par le ministère de l'Environnement avant le début des travaux.



Babillard



Express Lotbinière

TRANSPORT COLLECTIF

Pour planifier vos déplacements, téléchargez Google Maps ou transit.

SERVICE GRATUIT prolongé JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 2025



Pour plus de détails (horaires, tarifs) : express-lotbiniere.com



Campus de Lotbinière

PORTES OUVERTES

MERCREDI 21 JANVIER DE 18H À 20H30

Nos programmes

- Tremplin Dec
- Sciences de la nature
- Sciences humaines - Interactions sociales et communication
- Arts, lettres et communication - Langues
- Techniques d'éducation spécialisée
- Techniques d'administration et de gestion



JOIGNEZ-VOUS À LA COMMUNAUTÉ

Au Relais pour la vie, nous amassons des fonds qui aideront les Canadiens atteints de cancer à profiter pleinement de la vie plus longtemps



Découvrez les occasions de bénévolat dans votre région



Impliquez-vous maintenant
benevolcancer.ca | 1 888 939-3333



ÇA PREND UNE SOCIÉTÉ

BESOIN D'UN PETIT COUP DE MAIN?

Nous vous offrons un service adapté à vos besoins et à votre rythme de vie.



NOS SERVICES

- ✓ Entretien ménager
- ✓ Grand ménage
- ✓ Préparation de repas
- ✓ Aide à la personne
- ✓ Répit aux proches aidants

CONTACTEZ-NOUS

418 728-4881
info@cooplotbiniere.com
www.cooplotbiniere.com





« Un geste de solidarité, un Noël de dignité »

INSCRIPTION POUR LES PANIERS DE NOËL 2025

Inscrivez-vous auprès du comité selon votre municipalité en respectant les dates d'inscription

Aide Alimentaire Lotbinière
SENSIBILISATION • EDUCATION • DISTRIBUTION

LAURIER-STATION

Inscription

Dates:

Jusqu'au 15 décembre

Par téléphone:

418 728-3469

418 728-3244

Heures:

Entre 8h et 18h



C'est la saison pour... *Donner*

La Guignolée, la Guignolée !

Nous invitons la population à démontrer générosité et bienveillance pour la ... **COLLECTE 2025** ...

Les Chevalliers de Colomb du Conseil Lotbinère-Centre
tiendront leur collecte annuelle
le dimanche 30 novembre
à l'angle des boulevards Laurier et Saint-Joseph.

*** Merci de poser un geste de solidarité ***

FERMIÈRES LAURIER-STATION

Rencontre mensuelle au **364 rue St-Joseph** !

Le lundi **8 décembre** dès 18 h aura lieu le souper de Noël
(sous-sol de La Chapelle) Par la suite, il y aura reprise des rencontres mensuelles le 9 février 2026

Loisirs et culture

PROGRAMMATION HIVER 2026

En ligne sur laurierstation.ca!

L'offre de loisirs pour l'hiver sera disponible au cours du mois de décembre sur le site web de la Municipalité. Un feuillet vous sera également posté en décembre. **Restez à l'affût!**



laurierstation.ca

Aussi simple que ça!

CARDIO FITNESS!

INFORMATIONS
myriamorin7@gmail.com
418-839-5028
Myriam MoOrin
Cardio Fitness avec Myriam

INSCRIPTION:

ou Texte CARDIO au
418-839-5028 pour recevoir le lien

À LAURIER-STATION
JEUDI 18H30 À 19H30
COMPLEXE RÉCRÉATIF
13 semaines - 150\$
Débute le 15 Janvier 2026**

PLACES LIMITÉES
PRIORITÉ AUX INSCRITS - PLACES SPORADIQUES
SELON DISPONIBILITÉ

** pas de cours les 2 premières semaines de Mars

VIENS FAIRE LE PLEIN D'ÉNERGIE! Cardio,
Tonus et Fun au rendez-vous!
Bonne musique, ambiance motivante!
Résultats garantis!

Session d'hiver!



Nouveau!

COURS DE KARATÉ

Hiver 2026

Écoles de karaté Shaolin Kempo

Début : 7 janvier au 6 mai 2026* (pas de cours durant la semaine de relâche)

Quand : Mercredi

Heures : 19h00 à 19h55 (12 ans et - ou Parents avec enfants) /
20h00 à 21h15 (13 ans et plus)

Tarifs : 180 \$ (12 ans et -) / 190 \$ (13 ans et +)

Tarifs spéciaux pour les familles de 3 personnes et plus. Possibilité de 2 cours/semaine en combinant avec l'école de St-Apollinaire

Maître Régent Grenier, ceinture noire 7e degré,
plus de 40 ans d'expérience!

Inscription: 418-999-2000



LIBRE DE TENNIS

INTÉRIEURE EN SIMPLE

LAURIER-STATION
ST-AGAPIT ST-APOLLINAIRE STE-CROIX

DÈS FÉVRIER
2026
LES SAMEDI
ET
DIMANCHE

TOUS LES NIVEAUX DE JEU
DÉBUTANT / INTERMÉDIAIRE / AVANCÉ

POUR INFORMATION:
JEAN-PHILIPPE FORTIN-LESSARD
LTSATENNIS@HOTMAIL.COM
418-209-4397



LOUER UN TERRAIN SPORTIF?

Quelle bonne idée durant le congé des fêtes!

Vous pouvez louer le gymnase ou un terrain pour pratiquer votre sport préféré avec vos coéquipiers. **Informez-vous!**



Lundi au vendredi de 8 h à 21 h 30

Samedi et dimanche de 8 h à 17 h



Le Complexe Récréatif sera fermé les 24, 25, 26 et 31 décembre ainsi que les 1er et 2 janvier.



Pour plus d'informations, communiquez avec nous ! **418 728-2725 | loisirs@laurierstation.ca**

UN PROJET D'ENVERGURE

Réalisé par les Aventuriers!

Le groupe des Aventuriers (12 à 17 ans) des Scouts de Laurier-Station a terminé sa cabane en bois rond. Ce local en plein air permet d'accueillir tous les jeunes scouts du 142e groupe.

Ce projet avait débuté en 2024. Les murs et les portes ont été fabriqués par les jeunes. Sur les photos on peut voir une des deux portes fabriquées par les jeunes, les embouftures des murs et la poutre centrale qui a été montée par les jeunes à l'aide d'un palan à chaînes, comme dans le temps!

Merci à nos précieux commanditaires; Desjardins et Promutuel dans le cadre du programme Au Cœur de notre collectivité.

Joyeuses Fêtes



Les scouts du 142e vous souhaitent un joyeux Noël à tous, petits et grands! Que cette naissance de l'amour soit accueilli dans le cœur de chacun de nous!

Joyeux Noël gens de Laurier-Station!



L'unité des Aventuriers 2025-2026 avec les deux animateurs : Jean Pelletier (Père Loup) et Maxime Laplante (Mangue)

Activités aquatiques

NATATION ET AQUAFORME

Session hiver 2026

La période d'inscription est en cours!

Les cours de natation et d'aquaforme sont maintenant offerts par Québec Natation, une école de natation privée qui possède plus de 50 ans d'expérience dans le domaine. Elle réunit une grande équipe de moniteurs qualifiés pour offrir une programmation complète de natation à toute la famille, afin d'apprendre à nager et profiter des plaisirs de l'eau en toute sécurité.

Participants déjà inscrits

Les participants inscrits à la session d'automne 2025, en journée la semaine, ont reçu un appel téléphonique ou un message texte indiquant qu'ils peuvent se réinscrire pour l'hiver dès maintenant. Ils peuvent communiquer avec Québec Natation par téléphone en semaine, de 9h à 17h, et les fins de semaine, de 9h à 13h.



Les résidents de Laurier-Station bénéficient d'un rabais de 30 %

Les participants inscrits à la session d'automne 2025, qui ont des cours de soir et de fin de semaine, auront la possibilité de réserver leur place directement en piscine auprès du responsable présent lors des deux derniers cours de la session.

Nouvelle inscription

Pour les personnes désireuses de débuter des cours de natation à l'hiver et qui n'étaient pas inscrits à l'automne 2025, vous devez d'abord vous inscrire sur la liste de rappel. Les membres de l'équipe de Québec Natation vous contacteront pour finaliser votre inscription.

Une fois les préinscriptions effectuées avec les participants de l'automne, l'équipe de Québec Natation téléphonera aux inscrits sur la liste de rappel. Les appels seront faits entre le 24 novembre et le 19 décembre et du 5 au 15 janvier.

S'inscrire à Québec Natation

Rendez-vous sur la page d'accueil du site web de Québec Natation quebecnatation.com et cliquez sur :

Ou numérissez le code QR



Inscriptions ➔

QUÉBEC NATATION:

418 687-4045 | info@quebecnatation.com

BAINS LIBRES AUSSI OFFERTS!

DÉFINITION DES TYPES DE BAINS

Bain familial

Bain ouvert à tous / Zone profonde et peu profonde disponibles
Tremplin
Accès aux glissades

Bain longueur

Bain réservé à la clientèle de 16 ans et plus
Entrainement libre / Nage en longueur seulement
3 couloirs de nage

TARIFICATION		
Moins de 2 ans		GRATUIT
Enfant (2 ans à 15 ans)		2.00\$
Adulte (16 ans et +)		4.00\$
CARTE 25 BAINS		
Enfant		35.00\$
Adulte		75.00\$



laurierstation.ca



Aussi simple que ça!

HORAIRES DES BAINS LIBRES

Horaire du 29 novembre au 8 décembre

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Bain familial 9h00-12h00	Bain longueur 16ans + 12h00-13h00	Bain familial 11h00-12h00	Bain longueur 16ans + 12h00-13h00	Bain Familial 11h00-12h00	Bain longueur 16ans + 12h00-13h00	Bain familial 9h00-12h00
Bain longueur 16ans + 13h00-14h30	Bain longueur 16ans + 17h30-18h30	Bain longueur 16ans + 17h00-18h00	Bain familial 18h30-20h30	Bain longueur 16ans + 17h00-18h00	Bain familial 17h30-20h30	Bain longueur 16ans + 13h00-14h30
Bain familial 15h00-16h50	Bain familial 18h30-19h30			Bain familial 18h30-20h30		Bain familial 15h00-16h50

Horaire du 9 au 20 décembre

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
	Bain Familial 10h00-11h00		Bain Familial 10h00-11h00		Bain Familial 10h00-11h00	
Bain familial 9h00-12h00	Bain longueur 16ans + 11h00-13h00	Bain familial 9h00-12h00	Bain longueur 16ans + 11h00-13h00	Bain Familial 9h00-12h00	Bain longueur 16ans + 11h00-13h00	Bain familial 9h00-12h00
Bain longueur 16ans + 13h00-14h30	Bain familial 18h30-19h30	Bain longueur 16ans + 17h00-18h30	Bain familial 18h00-20h00	Bain longueur 16ans + 17h00-18h30	Bain familial 17h30-20h30	Bain longueur 16ans + 13h00-14h30
Bain familial 15h00-16h50	Bain longueur 16ans + 19h30-20h30	Bain familial 18h30-20h30	Bain longueur 16ans + 20h00-21h00	Bain familial 18h30-20h30		Bain familial 15h00-16h50

Horaire du 21 décembre au 3 janvier



DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
	Bain familial 9h00-12h00	Bain familial 9h00-12h00				
Bain familial 9h00-12h00	Bain longueur 16ans + 12h00-13h00	Bain longueur 16ans + 12h00-13h00	FERMÉ 24 et 31 décembre 2025	FERMÉ 25 déc. 2025 et 1 janvier 2026	FERMÉ 26 déc. 2025 et 2 janvier 2026	Bain familial 9h00-12h00
Bain longueur 16ans + 13h00-14h30	Bain familial 13h00- 16h00	Bain familial 13h00- 16h00				Bain longueur 16ans + 13h00-14h30
Bain familial 14h30-16h50	Bain familial 17h30- 19h30	Bain familial 17h30- 19h30				Bain familial 14h30-16h50
	Bain longueur 16ans + 19h30-20h30	Bain longueur 16ans + 19h30-20h30				



Pour plus d'informations, communiquez avec nous ! 418 728-2725 | loisirs@laurierstation.ca



laurierstation.ca

16 DÉCEMBRE 2025

75e anniversaire DE LAURIER-STATION

Lancement des festivités

C'est le retour de la traditionnelle marche de Noël,
en soirée, dans les rues de Laurier-Station.

Plusieurs autres activités seront offertes
au courant de la prochaine année pour
célébrer nos 75 ans!



MARCHE DE *Noël*

16 DÉCEMBRE DÈS 18H

LA CHAPELLE, 364 RUE ST-JOSEPH



Informations à venir sur :
laurierstation.ca